



Villeneuve-de-Berg

SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE Vignobles et Découvertes

Dynamique et évolution du label



Engagements et actions de promotion du réseau.

À un an du renouvellement du label Vignobles et Découvertes sur le territoire sud Ardèche, une cinquantaine de partenaires étaient réunis au Cros d'Auzon mardi 26 mars, sur les 172 labellisés (hébergeurs, restaurants, offices de tourisme, sites patrimoniaux, par exemple). En effet, refaire une demande auprès d'Atout France est obligatoire tous les trois ans, cet organisme ayant pour mission l'accompagnement dans la promotion et la stratégie de développement en France, mais aussi à l'international. Ludovic Album vient d'ailleurs d'être nommé président du pôle œnotourisme et gastronomie d'Atout France ce 12 mars avec

pour mission son développement. Pour 2000 Vins d'Ardèche, porteur du label en sud Ardèche, cette matinée a été l'occasion de renouveler la dynamique du label, en rappelant les actions de l'année passée et d'apporter des éléments concrets sur les évolutions à venir pour sa promotion.

Programme 2024

L'œnotourisme en avant ! Enjeu important pour le territoire viticole, mise à jour de la charte accueil qualité caveau, afin de répondre aux attentes des visiteurs, avec engagement de participation à trois actions minimum en trois ans en adhérant au label Vignobles et Décou-

vertes. Les offices de tourisme occupent évidemment une place très importante dans ce domaine pour la valorisation et l'animation du réseau.

Trois événements à noter :

- Création des hospices du Saint-Andéol les 3 et 4 mai avec la vente aux enchères de 11 magnums vieillis
 - Festival des Côtés du Vivarais le 25 mai à Vinezac
 - IGP Ardèche en live le 6 juillet à l'Agora à Aubenas à la découverte des vins et des vigneronns.
- Des interventions et des témoignages ont permis les échanges et partage entre labellisés à la veille de la saison touristique.

M.V.